



Fédération
Générale
des Fonctionnaires
FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS
Tél : 01.44.83.65.55
E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr
Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

Déclaration FO à la CCHSCT

La CCHSCT se réunit aujourd'hui pour échanger sur cette crise sanitaire à la demande expresse des organisations syndicales représentatives.

Cette crise inédite et sans précédent doit nous interroger sur l'approche des gouvernements successifs du service public, de la santé au travail et plus globalement d'une réelle déconnexion du service public au « marché » tel que le président l'a décrit dans son premier discours.

Le confinement n'est que la résultante de ces politiques ultra libérales menées depuis des décennies, affaiblissant ainsi le service public, le rendant de plus en plus inopérant et déconnecté des besoins réels de la société.

C'est la raison pour laquelle FO réitère sa demande d'un bilan de l'ensemble des réformes et restructurations que la fonction publique a subies.

Cette demande a déjà été formulée lors de la dernière CCHSCT du 4 décembre 2019.

Le déconfinement qui se profile n'est que le reflet de ce gouvernement qui décide seul de tout, refusant de prendre en compte tout autre avis, en particulier celui des organisations syndicales. Cette attitude provoque l'incompréhension et anxiété au sein de la population mais aussi chez les fonctionnaires.

Dans ce contexte et au regard du dialogue social désastreux instauré depuis l'élection présidentielle, nos mandants sont davantage animés par la défiance et la colère que par la résilience.

Dans l'intérêt des personnels, au regard de cette crise et de ces enseignements, à condition qu'ils soient partagés, nous oblige à revoir en profondeur vos approches sur la santé au travers des services publics et plus particulièrement de la santé au travail.

Le principe de précaution doit guider nos décisions au regard d'un virus que les spécialistes eux-mêmes découvrent chaque jour.

La FGF-FO souhaite que cette CCHSCT nous donne une vision nationale sur les mesures de protection mises en œuvre dans le cadre du confinement au travers des PCA (Plan de Continuité d'Activité) et aujourd'hui du déconfinement au travers des plans de reprise d'activité(PRA).

De même, nous exigeons des éléments statiques interministériels sur le nombre de fonctionnaires ayant contracté le virus, les décès et tous les autres éléments nous permettant de protéger d'une part le personnel et d'autre part, d'avoir un retour d'expérience conséquent afin d'élaborer des doctrines en la matière.

Les personnels traités en héros un jour et sanctionnés le jour d'après, au travers des pertes de congés, de JRTT et le versement inégalitaire de prime, sont inquiets, en colère et attendent de leur administration que toutes les décisions utiles soient prises pour les protéger d'une part et d'autre part, que les mesures de reconnaissance soient à la hauteur de leur engagement.

Par exemple, la reconnaissance de la maladie professionnelle pour l'ensemble des fonctionnaires ayant contracté le virus, l'abrogation de l'ordonnance n° 2020-430 du 15 avril 2020 relative à la prise de jours de réduction du temps de travail ou de congés dans la fonction publique de l'État et la fonction publique territoriale au titre de la période d'urgence sanitaire et une prime exceptionnelle pour l'ensemble des fonctionnaires qui subissent cette crise et n'ont pas le choix de leur position administrative.

Nous attendons non seulement des réponses claires mais à la hauteur des enjeux et un nouveau départ en matière de dialogue social en termes d'avancées aux revendications des représentants des personnels.

Paris, le 7 mai 2020